

INFORMATION RESUMEE
SUR LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS
DE LA SOCIETE DE GESTION PREVOIR

Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle plusieurs intervenants ont un intérêt opposé sur une même opération ou transaction. Des conflits peuvent ainsi apparaître entre les intérêts de la Société de Gestion et d'un client, d'un collaborateur de la Société de Gestion et d'un client, d'un OPCVM géré par la Société de Gestion et d'un client ou de deux clients de la Société de Gestion.

La Société de Gestion a établi une cartographie des conflits d'intérêts auxquels ses activités peuvent potentiellement l'exposer et a défini une politique visant à prévenir la survenance effective d'un conflit d'intérêts ou, s'il survient, à le gérer au mieux des intérêts du ou des clients concernés.

Cette politique s'exprime par exemple par un cloisonnement des activités sensibles, par des règles déontologiques qu'elle impose à ses collaborateurs, par des dispositions spécifiques à certaines situations et par le traitement des conflits d'intérêts pouvant survenir au cours de l'activité.

Il est veillé notamment à ce que la primauté des intérêts de la clientèle soit pleinement respectée lors de la fourniture de tout service.

Lorsque les mesures prévues dans la politique de gestion des conflits d'intérêts de la Société de Gestion ne suffiraient pas à garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque de porter atteinte aux intérêts du Client sera évité, la Société de Gestion sera tenue d'informer clairement le Client avant d'agir en son nom, de la nature générale ou de la source de ces conflits d'intérêts.

A cet égard, le Client est informé qu'il peut arriver que la Société de Gestion investisse dans des instruments gérés ou émis par elle-même ou par une société à laquelle elle est apparentée directement ou indirectement ; lorsque la Société de Gestion investit dans les OPCVM qu'elle gère, elle peut percevoir des rémunérations au titre de la gestion de ces OPCVM.

La procédure détaillée en vigueur est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.